



Règlement des épreuves Olym'PLAF

8/9/10 et 11 mai 2024, Pyrénées Louron Air Festival, Vallée du Louron, Lac de Génos-Loudenvielle

Contacts :

Organisation Olym'PLAF : Association Pyrénées Louron Festival (Simon IZBICKI) et Association Libertés Condition'Ailes (Ali Ghomrani)

Directeur d'épreuve : Simon IZBICKI

Direction des vols/sécurité : Léo MALFUSON et Alban LEFEBVRE

Gestion du décollage : Alban LEFEBVRE

Scorer : Simon IZBICKI

Accueil pilotes et inscriptions : Juliette DELIAS et Simon IZBICKI

Pour toute question : plaf2024@gmail.com

Généralités :

« Les Olym'PLAF » est une compétition amicale organisée par l'association Pyrénées Louron Air Festival. Elle se déroulera dans la convivialité et la bonne humeur les 8-9-10 et 11 mai 2024 sur le site de Val Louron, dans la Vallée du Louron – Hautes Pyrénées (65).

S'y affronteront des équipages de deux pilotes, dont un des deux peut être porteur d'un handicap nécessitant l'utilisation d'un fauteuil de vol.

La compétition comportera plusieurs dont l'ordre et le déroulé seront annoncés le jour même en fonction des conditions météorologiques et aérologiques afin de garantir la sécurité des équipages.

Il y aura deux catégories :

- Catégorie Milan pour laquelle tous les pilotes de l'équipage doivent être titulaire du Brevet Initial.

- Catégorie Gypaète pour laquelle tous les pilotes de l'équipage doivent être titulaire du Brevet de Pilote. Pour cette catégorie une épreuve de vol de distance sera viendra s'ajouter aux épreuves communes aux deux catégories.

Programme des épreuves :

Mercredi 8

RDV sur le site du festival, zone d'atterrissage du lac de Génos-Loudenvielle.

- 9h00 : Accueil pilote, inscriptions des équipes, distribution des cadeaux de bienvenu

- 11H00 : briefing sécurité obligatoire

Le déroulement des épreuves sera fixé sur place en fonction des conditions météorologiques.

Le programme de la compétition et lieu de rendez-vous sont susceptibles d'être modifiés en fonction des conditions météorologiques. Aucun report n'est prévu, des épreuves ou ateliers alternatifs pourront être proposés. Une épreuve pourra être proposée deux fois en remplacement d'une autre annulée.

Pour connaître le programme complet des animations, spectacles, concerts, restauration et autres, consulter le site www.plafvallouron.fr .

Inscriptions :

Le nombre de participants est limité à 40 pilotes, soit 20 équipes de 2 pilotes. 10 places maximum pourront être attribuées aux pilotes décollant en fauteuil de vol.

L'inscription se fait par équipe ou de façon individuelle.

Pour les inscriptions individuelles, l'équipe organisatrice des Olym'PLAF se chargera de former les équipes.

Chaque couple de pilotes est indivisible tout au long de chacune des journées, pendant les épreuves. Sur autorisation du directeur d'épreuve, un pilote peut être remplacé d'une journée sur l'autre.

Il est par ailleurs possible de participer en bi-place. Le pilote devra alors être titulaire de la Q-Bi pour un passager valide et de l'UCC Hand'Icare en plus si le passager est en fauteuil. Le passager devra toutefois être licencié pour participer à l'épreuve 3 de course pilotée au sol.

Pour s'inscrire:

<https://www.helloasso.com/associations/pyrenees-louron-air-festival/evenements/inscription-olymp-laf-2024>

Frais d'inscription :

Le prix de l'inscription est fixé à 100€ par pilote pour les 4 jours.

Une inscription partielle n'est pas possible. Contactez l'équipe accueil pilotes pour plus d'informations (plaf2024@gmail.com).

Les frais d'inscription comprennent :

- La participation aux épreuves
- Pique-nique du midi
- Les navettes d'accès au déco
- L'accès à toutes les animations du PLAF

Niveau de pratique :

Le niveau minimum requis pour participer est le « Brevet initial » FFVL.

Pour participer à l'épreuve de distance, le « brevet de pilote » FFVL est obligatoire. Dans le cas contraire, le pilote ne sera scoré pour cette épreuve.

Une licence à jour est obligatoire au jour de l'inscription. Pour les pilotes non licenciés en France, une responsabilité aérienne couvrant au minimum à hauteur de 500 000 euros est nécessaire.

Les pilotes s'engagent à voler dans le respect des règles de vol à vue des règles de sécurités liées à la pratique du parapente.

Matériel :

Chaque participant doit avoir un matériel en bon état : un parapente homologué, un casque homologué (EN 966, un parachute de secours (entretenu selon les recommandations constructeur), une radio et un gps (pour l'épreuve de distance).

Pour tout autre matériel, nous invitons les pilotes à se rapprocher de leur clubs ou écoles respectifs

Les épreuves :

Cette compétition amicale et conviviale regroupe 4 types d'épreuves.

Epreuve 1 - Le Pompon

Objectif : Rattraper dans le suspentage, après les avoir largués en vol, deux ballons de baudruche reliés entre eux par une ficelle.

Le classement des pilotes sera défini par le largage des ballons et leur rattrapage ou non avant le posé. (Seront considérés « rattrapés », les ballons qui resteront « coincés » au minimum 5 secondes dans les suspentes, la voilure...)

Le point de largage sera défini lors d'un briefing sécu précédent l'épreuve.

Tout hors terrain est disqualifiant pour l'épreuve.

Scoring : un classement sera établi pour l'épreuve en fonction du nombre de ballon rattrapé par le binôme (0, 1 ou 2)

Epreuve 2 - Précision d'atterrissage

Objectif : Atterrir au plus près de la cible.

Les décollages doivent respecter un intervalle minimum de 1m30s entre deux décollages et en respectant les règles de sécurité.

En l'air, chaque pilote doit s'organiser pour laisser le concurrent précédent réaliser sa tentative de précision d'atterrissage sans être gêné. Un pilote ayant volontairement évité la cible pour des raisons de sécurité se verra attribué un essai supplémentaire. A l'inverse toute manœuvre dangereuse pour lui ou pour les personnes à proximité sera pénalisée à l'appréciation du jury suivant la situation et pouvant aller jusqu'à la disqualification.

Les manœuvres de voltige sont interdites, et les sortie de domaine de vol durant le vol ou durant la phase d'approche. Le posé 360 est aussi interdit !

L'utilisation de Drag-chute ou autre système de freinage aérien similaire (pompage) interférant délibérément avec la finesse naturelle de l'aile, n'est pas admise.

L'atterrissage doit être fait sur les pieds (valides) ou sur les roues du fauteuil (Handi). Si un concurrent chute à l'atterrissage, il recevra le score minimum. Il y a « chute », si une autre partie du corps que les pieds (ou autre partie du fauteuil que les roues), touche le sol.

La première roue, ou le premier pied posé au sol compte comme point d'atterrissage. Une roue ou un pied sur une ligne compte comme à l'intérieur de la zone.

Scoring : Le scoring est en cours de réflexion en partenariat avec un groupe de travail visant à établir un règlement officiel de compétition de PA Handi. Il sera bien-sûr détaillé avant le début de l'épreuve pendant le briefing.

Des points seront attribués en fonction du classement des pilotes à l'épreuve. Le score de chaque binôme sera calculé en additionnant le résultat des deux pilotes. Un classement des binômes sera établi pour l'épreuve.

Epreuve 3 : La course pilotée au sol

Objectif : Réaliser un parcours de type Slalom le plus rapidement possible. Tous les pilotes, qu'ils soient ou non en capacité de marcher, réaliseront le parcours dans un fauteuil de vol, poussé par leur binôme.

L'épreuve se déroule en duel avec une autre équipe sur un parcours de type « slalom parallèle ».

Un tirage au sort permettra de définir le tableau de départ de confrontation des équipes.

Un tournoi par élimination directe se déroulera avec les équipes qui s'affronteront pour qu'il n'en reste qu'une !

Le pousseur ne peut pas intervenir sur la voile.

Scoring : A partir du tableau des victoires/défaites, un classement sera établi par équipe.

Epreuve 4 : Le Vol de Distance

Objectif : Vol de distance permettant de cumuler des points selon divers parcours.

Les équipes font le parcours qui leur semble le plus favorable, parmi :

- la distance avec 3 points de contournement (au lieu de 3 en CFD) avec retour à l'atterro. Dans ce cas, le nombre de points = le nombre de km.
- le triangle plat (avec retour à l'atterro) avec un coefficient multiplicateur de 1,2,
- le triangle FAI (le plus petit côté doit avoir une distance > 28%) avec un coefficient multiplicateur de 1,4.

Si un pilote pose ailleurs qu'à l'atterrissage de Génos-Loudenvielle, le vol ne sera pas pris en compte.

L'épreuve se définit donc par :

- Un vol tel que défini ci-dessus.
- Une aire de performance autorisée. Cette dernière sera définie le jour de l'épreuve lors du briefing sécu en fonction des conditions météorologiques. Les segments seront calculés uniquement dans l'aire de performance même s'il existe un point de virage à l'extérieur de la zone définie.
- Un temps de vol autorisé.

La limitation en durée de la manche peut s'exprimer par :

- o Une heure limite d'arrêt de la manche en cas de départs simultanés.
- o Une durée de vol individuelle fixe pour l'ensemble des pilotes en cas de départs individuels.

Dans les 2 cas, la distance prise en compte sera limitée par l'horaire.

La communication radio à l'intérieur de l'équipe est souhaitée (prévoir 2 radios : 1 sur la FRQ sécurité + 1 sur la fréquence « équipe »).

Scoring : Les points sont calculés en fonction de la distance parcourue et du type de parcours effectué (distance libre 3 pts, triangle plat, triangle FAI). La performance de chaque binôme sera égale à la somme de la performance des 2 membres.

C'est le principe d'un vol CFD avec quelques aménagements. Pour les infos sur ce type de manche : https://parapente.ffvl.fr/sites/parapente.ffvl.fr/files/CFD_reglement_2018_2019_1.pdf

Les pilotes devront pouvoir télécharger leur trace de leur GPS au PC course.

Un classement des binômes sera établi.

Résultat Général :

Le résultat des équipes à la compétition Olym'PLAF 2024 sera calculé en additionnant les classements à chaque épreuve validée pendant les 4 jours. L'équipe ayant le plus de points sera déclarée vainqueur des Olym'PLAF 2024 !